

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

FRANÇAIS - GROUPE 1

Durée : 4 heures.

L'USAGE DES CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES EST INTERDIT

SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Les documents suivants traitent du temps consacré au travail. Vous en ferez une synthèse concise, objective et ordonnée.

Dans une conclusion personnelle, vous donnerez votre point de vue sur la question abordée.

Document 1 : François WENZ-DUMAS,
« Le travail du temps »,
Libération, 5 octobre 1999.

Document 2 A : Jean GIONO,
Que ma joie demeure, 1934.

Document 2 B : Roger VAILLANT,
325000 francs, 1955.

Document 3 : Jacqueline de LINARES,
« Un logiciel en renfort du droit du travail ? »
Le Nouvel Observateur, 23 septembre 1999.

Document 4 : Sondage réalisé par la SOFRES,
« Les 35 heures, pour quoi faire ? »,
L'Événement, du 5 octobre 1999.

Document 5 : PLANTU,
Pas de photos, 1997.

DOCUMENT 1

Au début du XIX^{ème} siècle, valet de ferme ou compagnon œuvraient sans horloge. Peu à peu, temps de travail et productivité ont conditionné la vie des salariés.

5 Le temps de travail est né avec le chemin de fer. C'est Henri Vincenot qui défend cette thèse. Avant le chemin de fer, au début du XIX^{ème} siècle, il y avait le domestique, le valet de ferme ou le compagnon de l'artisan. Il était soumis à un maître par une relation encore proche du lien féodal, une dépendance permanente dans laquelle la notion d'horaire n'avait pas de sens. Le maître fournissait le gîte, le couvert, un peu d'argent sous forme de gages, et offrait des jours de repos lors des
10 fêtes religieuses. Le valet était à sa disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dans sa journée, le temps du travail effectif n'était pas différencié du temps où il était inactif, mais toujours à disposition. Il n'avait pas un emploi, mais une place.

Chronos prend le pouvoir.

15 La révolution industrielle s'est construite autour de la machine à vapeur. [...] François Guedj et Gérard Vindt soulignent que la mécanisation n'a pas suffi à elle seule à qualifier le temps de travail : il a fallu l'horloge. Celle-ci mesure un temps objectif, différent du temps subjectif du jour et des saisons, dont la lumière artificielle permet justement de s'affranchir. « L'espace de production devient ainsi le lieu d'une soumission de l'ouvrier au temps mécanique, celui de l'horloge d'abord, celui de la
20 machine ensuite » écrivent-ils.

Si l'horloge a pris une telle importance, c'est au chemin de fer qu'elle le doit. Car à la machine à vapeur, il ajoute la nécessité d'un temps objectif : la sécurité ferroviaire exigeait une mesure précise pour éviter les collisions. L'horloge au fronton des gares s'impose au voyageur. A l'intérieur, les employés ont toujours dans leur
25 champ de vision un cadran et deux aiguilles leur rappelant la soumission au dieu Chronos. L'industrie manufacturière n'a eu qu'à perfectionner le système avec la pointeuse.

Aussi surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, les premiers conflits ont moins porté sur la durée que sur la maîtrise du temps de travail. Il faut se replacer dans le contexte de l'industrie textile au XIX^{ème} siècle, qui mettait en concurrence
30 manufactures et marchands-fabricants exploitant un réseau de travailleurs à domicile indépendants. Pour les ouvriers des manufactures payés à l'heure, toute réduction de la durée du travail impliquait une baisse de salaire. Ils revendiquaient plutôt le droit de pouvoir, comme le tisserand payé à la tâche, fêter la Saint-Lundi, ou s'absenter au moment des récoltes.
35

L'hygiène sociale.

Ce sont des médecins, quelques patrons sociaux et les pionniers du syndicalisme qui vont, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, chercher à fixer des limites à la durée du travail. Au nom de « l'hygiène sociale » et de la préservation de
40 la famille. C'est ainsi que la première loi française, celle de 1841, protège les enfants « de moins de 12 ans ». Et déjà, les patrons se plaignaient que la mesure allait défavoriser leurs entreprises face à la concurrence étrangère. Dans la foulée, on interdira le travail de nuit des femmes, au nom de la morale. La mesure tayloriste – combien d'objets un ouvrier peut-il produire en une heure –, qui reste un mode
45 dominant avec le travail à la chaîne, est étroitement liée à la révolution industrielle. « La productivité est une notion qui n'a plus les mêmes déterminants que par le passé », rappelle un universitaire, Michel Capron, en introduction d'un dossier sur le thème « Compter le travail ».

DOCUMENT 1 (suite)

50 Pourtant aujourd'hui, dans les emplois de services aux personnes (personnel de
maison, hôtellerie et restauration), la relation de travail est restée proche du système
d'ancien régime : les horaires sont élastiques mais on est nourri par le patron. Dans
les transports routiers, la confection ou le bâtiment, la sous-traitance généralisée
55 perpétue, hors du salariat, le système des marchands-fabricants. Quant au cadre
supérieur, sa relation à l'employeur tient à la fois du régisseur de château au XVIII^{ème}
siècle, de l'ingénieur des mines au temps de Zola et du voyageur de commerce des
années 30. Mais peut-être plus pour longtemps ?

François WENZ-DUMAS,
Le travail du temps,
Libération, mardi 5 octobre 1999.

DOCUMENT 2 A

A la ferme des Jourdan, Marthe, Bobi et Jourdan viennent de construire un magnifique métier à tisser.

Arrive Barbe, une vieille parente, qui se met au travail.

La navette volait d'elle-même, sans efforts. Elle se posait d'un côté dans la paume droite. La main ne se refermait pas et la navette s'envolait toute seule vers la paume gauche, comme un oiseau qui se pose et repart.

5 Ils s'étaient approchés tous les trois pour la regarder travailler. Ils voyaient l'étoffe se construire sous le peigne et augmenter de moment en moment comme une eau qui s'entasse dans un bassin.

Et Barbe se mit à chanter. On n'entendait pas toutes les paroles. On entendait : « Aime joie, aime joie » ; puis le bruit claquant des baguettes de la navette, de la barre, le

10 - Qu'est-ce que vous chantez ? cria Marthe

- Quoi ? cria Barbe

- La chanson

- Oui » cria Barbe.

Mais elle continua à chanter et à travailler toujours pareil.

15 Bobi et Jourdan se reculèrent. Ils étaient enivrés comme des alouettes devant cette vieille femme sèche qui tremblait sans arrêt dans un halo de petits mouvements précis et par ce mot de joie, joie, joie, qui sonnait régulièrement dans le travail comme un bruit naturel. Ils essayèrent de sortir mais ils rentrèrent. Ils essayèrent de s'occuper à emmancher une hache. Ils ne pouvaient plus réussir à avoir la tête paisible. Ils étaient

20 saouls. On aurait pu les prendre tous les deux sous un chapeau (1). Marthe avait eu moins de force. Elle regardait ; elle écoutait. Elle était émue tout doucement par les mêmes gestes que Barbe, comme quand le vent frappe d'un bord sur l'étang de Randoulet et que sur l'autre bord la vague bouge.

Jean GIONO,
Que ma joie demeure, 1934.

(1) Prendre sous un chapeau : allusion à un jeu d'enfant : capturer les oiseaux sous un chapeau.

DOCUMENT 2 B

La grande horloge, placée au fond de l'atelier de telle manière qu'on puisse la voir de partout, marquait quinze heures, douze minutes, trente secondes. Elle indique les secondes, parce que les presses en usage auparavant n'étaient pas équipées de voyants ; pour ouvrir le moule en temps voulu, l'ouvrier avait été naguère obligé de

5 compter les secondes du temps de refroidissement.

Les travailleurs du second poste de la journée (8 heures-16 heures) qui n'avaient pas quitté les presses depuis le début de la matinée, levaient de plus en plus souvent les yeux vers l'horloge. Au cours de la dernière heure du poste, beaucoup essaient d'accélérer la marche du temps en combinant de diverses façons la manière

10 de suivre le déplacement des aiguilles ; par exemple, en ne regardant que l'aiguille des secondes et l'on se fait une bonne surprise en s'apercevant tout d'un coup que l'aiguille des minutes s'est déplacée de quatre crans au lieu de trois seulement qu'on s'était obligé à calculer.

Roger VAILLANT,
325000 francs, 1955.

DOCUMENT 3

UN LOGICIEL EN RENFORT DU DROIT DU TRAVAIL

Un site internet permet de mesurer son travail non plus en temps, mais en charge mentale, en stress ou en plaisir. « De même que la nourriture n'est plus évaluée en kilos mais en calories ».

5 Une heure de discussion avec deux collègues sympathiques pour préparer une réunion autour d'un bon déjeuner égale-t-elle une heure de rédaction d'un rapport en anglais, destiné au siège, à des supérieurs lointains et tatillons qui veulent votre peau ? Une heure de travail d'une secrétaire que son patron retient en fin de journée, alors que son fils de 10 ans l'attend seul à la maison, égale-t-elle l'heure d'un jeune célibataire informaticien amené pour son travail à surfer sur internet ? La réponse est bien
10 évidemment non.

Pour évaluer judicieusement le temps de travail, il faudrait pouvoir intégrer le stress, celui de la vie personnelle – inévitablement présent – comme celui généré par le travail lui-même. Il faudrait pouvoir également prendre en compte le plaisir dont le stress n'est souvent que le prix. Et aussi intégrer l'éventuelle charge physique, ainsi que
15 le sentiment d'insécurité (perspective de plan social) qui peut miner le job le plus fantastique. « Mesure-t-on la nourriture en kilos ? demande Yves Lasfargue, directeur d'un centre de formation, le Crefac (Centre d'Etude et de Formation pour l'Accompagnement des Changements). Non, ce serait inutile, on l'évalue en calories ». Pourquoi, dans ce cas, ne pas essayer d'évaluer le temps de travail intégrant toutes ces
20 données ? Yves Lasfargue, ingénieur de formation, et ancien responsable des cadres CFDT, s'est lancé. Il a fait élaborer par des informaticiens un système expert pour mesurer l' «ergostressie », qui est au travail ce que les calories sont à la nourriture.

Ce système expert, qu'il a déjà proposé dans des versions adaptées à leurs métiers à différentes entreprises, est disponible sous la forme la plus basique sur le
25 web à ergostressie.com. Un premier test appelé « Lucidity 1 » vise « à être lucide sur son temps de travail ». Pour le remplir, mieux vaut se faire aider par un syndicaliste chargé des négociations sur le temps de travail ou par un directeur de ressources humaines. Il a le mérite de pouvoir faire le point sur les différents temps de la vie. Par exemple, un cadre assez représentatif de sa catégorie a trouvé qu'il travaillait en
30 moyenne 47 heures par semaine et consacrait 44 % de sa vie « en temps professionnels contraints », c'est-à-dire travail, mais aussi repas de midi pris à l'extérieur parce qu'il ne peut rentrer chez lui, formation, lectures nécessaires à son job, etc. Les temps personnels « choisis », vie familiale, télé, ciné, lecture ... représentent 52 % des heures que le bon Dieu lui accorde. Il lui reste 4 % pour ce que Lasfargue
35 appelle les temps sociaux « choisis », les activités associatives, sportives, syndicales, politiques, religieuses.

Deux autres tests sont disponibles sur le site. « Lucidity 2 » vise à juger l'ergostressie et « Lucidity 3 », qui sera utile surtout à partir de l'an 2000, à voir où l'on
40 en est après l'application des 35 heures. « Lucidity 2 » a le mérite de prendre en compte des éléments dont on ne parle jamais : la charge physique, les rythmes, les variations des horaires, le bruit, l'éventualité d'un plan social, le tabac. Il faut avoir été fumeur privé de son vice ou non-fumeur obligé de partager le bureau d'un

DOCUMENT 3 (suite)

consommateur invétéré de gauloises pour savoir que la présence de cet élément dans le système expert n'est pas un gadget. Ainsi Roger Martin, contrôleur de gestion dans une PME, voyage beaucoup, aime son job, et aussi son épouse actuellement enceinte. Il rêve souvent à son boulot, et a mal au dos en fin de journée. Après avoir mis toutes les données dans la machine, il s'est retrouvé avec une ergostressie « force 4 » (sur une échelle qui va jusqu'à dix), ce qui est, paraît-il, beaucoup. La machine a révélé que « la charge mentale ressentie est "assez forte" », et « le niveau de plaisir, "fort" ». Elle lui a ensuite suggéré des pistes (organisation, allègement dans les activités extraprofessionnelles) pour faire baisser le niveau d'ergostressie.

Tout cela n'est-il pas un simple avatar de ces tests à l'américaine où l'on attribue un certain nombre de points à un déménagement, un divorce ou un mariage pour mesurer son stress ? A-t-on réellement besoin d'un système expert pour savoir que l'on est miné par la perspective d'un plan social ou des trajets très longs ? Réponse d'Yves Lasfargue : « Mes tests s'appellent "Lucidity" parce que, contrairement à ce que vous croyez, peu de gens font un travail sur eux-mêmes pour que les différents temps de leur vie soient plus harmonieux. Et surtout la plupart des gens ont beaucoup de peine à penser le temps de travail à partir d'une autre réalité que la leur. Même les syndicalistes ou les directeurs des ressources humaines, lorsqu'ils parlent durée du travail ou organisation, voient les choses à partir de leurs propres cas. Voilà au moins des outils pour montrer que les situations sont extrêmement différentes ».

La CFDT-cadres a déjà acheté les systèmes experts d'Yves Lasfargue, sans doute pour peaufiner ses arguments dans les batailles politiques à venir. D'autres sont intéressés, affirme-t-il. Des entreprises de « la société de l'information » avec beaucoup de chercheurs ou d'ingénieurs : leurs dirigeants commencent, paraît-il, à s'inquiéter – enfin ! – de ce que trop de travail, trop de stress nuisent à la créativité.

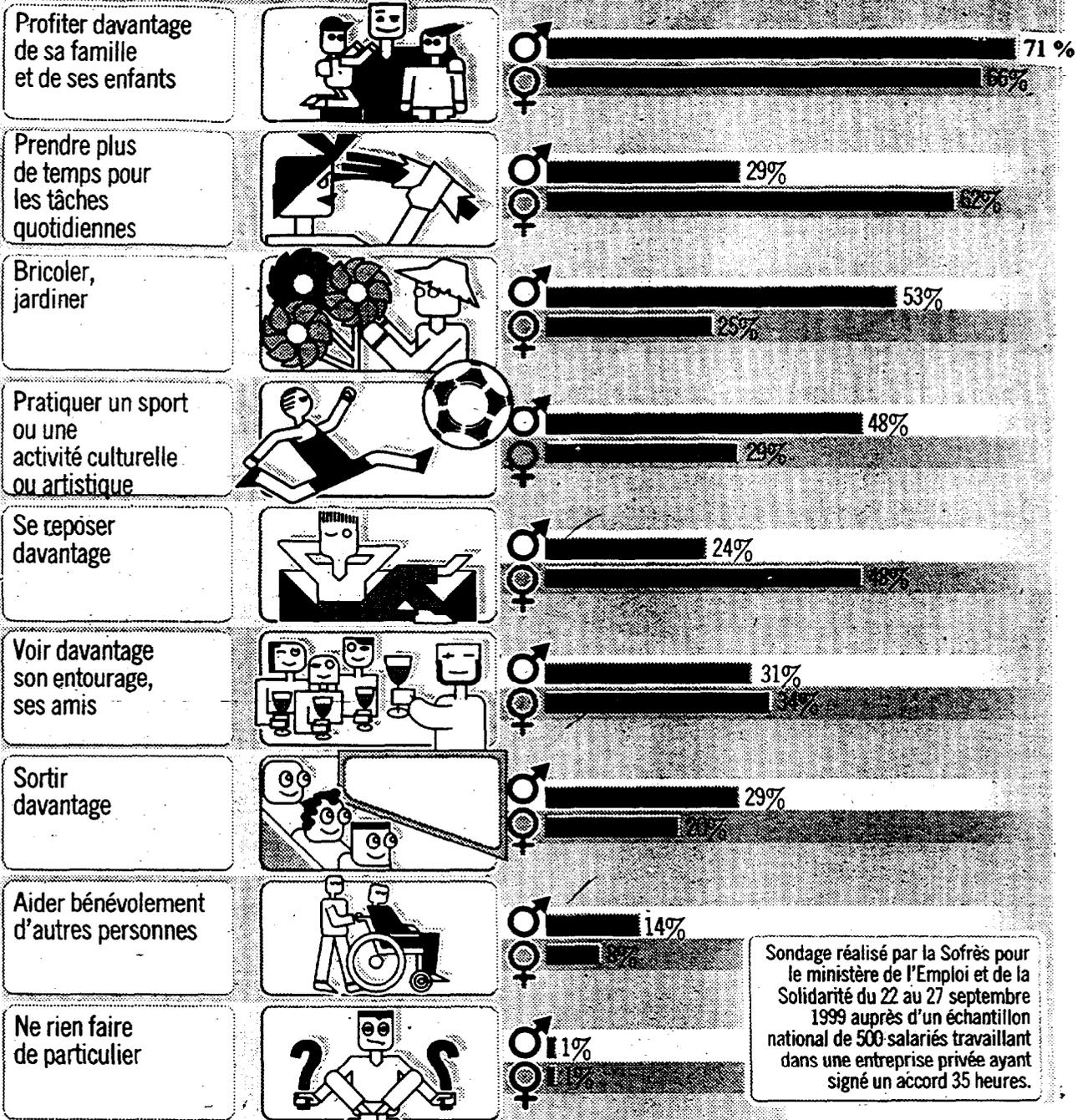
Jacqueline de LINARES,
Le Nouvel Observateur du 23-29 septembre 1999.

Les 35 heures, pour quoi faire?

Réponse des salariés dont l'entreprise a signé un accord de réduction du temps de travail à la question: «A quoi consacrez-vous ce temps libre supplémentaire?»

♂ Réponses des hommes

♀ Réponses des femmes

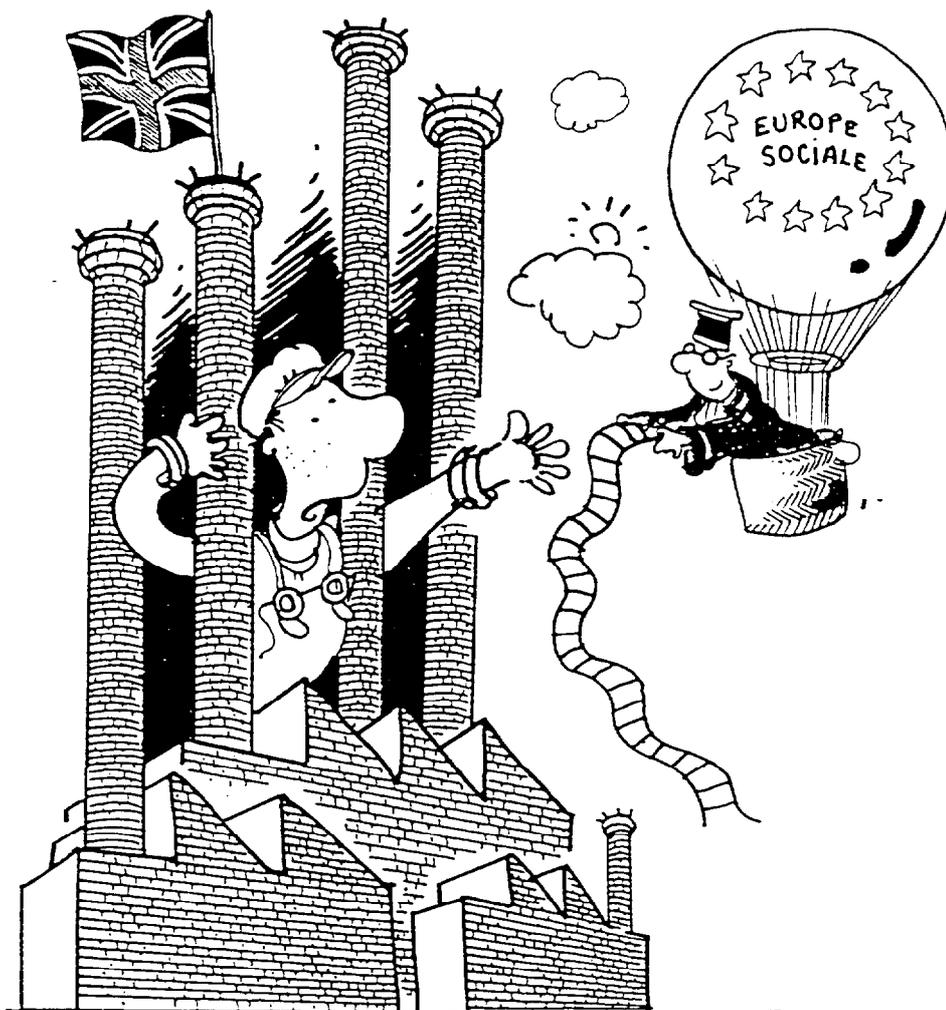


Sondage réalisé par la Sofres pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 22 au 27 septembre 1999 auprès d'un échantillon national de 500 salariés travaillant dans une entreprise privée ayant signé un accord 35 heures.

Sondage réalisé par la SOFRES, L'Événement, mardi 5 octobre 1999.

DOCUMENT 5

JUSTICE EUROPÉENNE : alors que John Major (1) refuse toujours de se soumettre aux avancées de l'Europe sociale, la Cour de justice européenne condamne Londres à respecter la semaine de 48 heures.



PLANTU,
Pas de photos, 1997.

(1) John Major : ancien premier ministre de Grande-Bretagne.